Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2021

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Lundi 07 juin 2021

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET une étude critique de document(s) au choix parmi les études 1 et 2.

Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation et l'étude critique de document(s).

Dissertation 1

Quels sont les moyens pour construire la paix depuis 1648 ?

Dissertation 2

Les acteurs états-uniens face aux enjeux environnementaux

Le candidat traitera une étude critique de document(s) au choix parmi les études 1 et 2.

Étude critique de document(s) 1 : Les conflits patrimoniaux

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les questions liées au patrimoine suscitent des débats et des conflits.

Document 1

En entrant dans le métro de Londres pour rencontrer le directeur du *British Museum*, je me suis souvenu de la confrontation légendaire de Melina Mercouri avec l'un de ses prédécesseurs en 1983 : « Je veux récupérer mes marbres ! » dit la ministre de la Culture [grecque] à Sir David Wilson. Il la regarde dans les yeux et répond avec un flegme britannique sans précédent : « Vous voulez vos marbres, mais ils appartiennent à tout le monde ». Trente-six ans plus tard, les sculptures du Parthénon sont toujours « captives » à Londres. […]

Monsieur Fischer, pensez-vous que les Grecs ont raison de vouloir récupérer les sculptures du Parthénon ?
Je peux comprendre que les Grecs aient une relation particulière et passionnée avec cette partie de leur patrimoine culturel. Oui, je comprends qu'ils veuillent voir toutes les sculptures du Parthénon à Athènes.

Le *British Museum* envisagerait-il de renvoyer les sculptures du Parthénon en Grèce ?
Le débat sur cette question est long. Les sculptures du Parthénon situées à Athènes sont exposées dans un contexte spécifique. Depuis 2009, elles font partie d'une exposition passionnante dans ce merveilleux nouveau musée. Les sculptures du Parthénon à Londres racontent différentes histoires sur un monument qui a une histoire très complexe. […] Nous exposons les sculptures du Parthénon conservées au *British Museum* dans un contexte de cultures du monde, présentant des réalisations du monde entier sous un même toit et mettant en évidence l'interdépendance des cultures. Dès le début du XIXe siècle, l'histoire du monument est enrichie par le fait que certaines de ses parties sont situées à Athènes et d'autres à Londres, où chaque année six millions de personnes les voient. Dans chacun de ces deux endroits, les sculptures mettent en évidence différents aspects d'une histoire incroyablement riche et complexe.

La Grèce soutient que ce n'est pas seulement le retour des sculptures. Les sculptures sont une œuvre d'art unique qui ne doit pas être divisée et fragmentée. Que répondez-vous à cela ?
Les gens se rendent dans différents lieux pour découvrir le patrimoine culturel *in situ.* Ils visitent d'autres lieux pour voir le patrimoine culturel qui y a été déplacé, ce qui offre une interaction différente. Le *British Museum* est l'un de ces lieux : il offre des possibilités d'interagir différemment avec les œuvres, en posant des questions différentes, parce que les œuvres sont placées dans un nouveau contexte. Nous devrions apprécier cette opportunité. Vous pourriez, bien sûr, regretter à juste titre que l'environnement d'origine ait disparu. Lorsque vous déplacez le patrimoine culturel

vers un musée, vous le déplacez hors de son contexte. Cependant, ce changement est aussi un acte créatif. Bien sûr, il en va de même pour le musée de l'Acropole. Les sculptures y sont hors de leur contexte d'origine. Rien de ce que nous admirons dans le musée de l'Acropole n'a été créé pour le musée de l'Acropole. Ils sont proches de l'environnement d'origine mais, encore une fois, ils s'en sont éloignés et ont été transformés par cet acte. […]

Envisagez-vous le retour des sculptures en Grèce ?
[…] Le Parlement, qui a créé cette institution [le *British Museum*], a transféré la responsabilité de la collection aux commissaires du musée, stipulant que cette collection devait être préservée pour les générations futures […]. *Le British Museum* prête des milliers d'œuvres chaque année. Nous en prêtons également au musée de l'Acropole. Nous avons d'excellentes relations avec nos collègues là-bas. […]

Envisageriez-vous la possibilité de prêter de manière illimitée les sculptures à la Grèce ?
Il y a deux aspects à prendre en compte. Premièrement, il n'y a pas de prêt illimité : tout ce que l'on prête, même à long terme, reviendra à un moment donné au *British Museum*. Deuxièmement, lorsque nous prêtons, nous prêtons à ceux qui reconnaissent la propriété des œuvres.

Source : d'après « La Grèce n'est pas le propriétaire légal des sculptures du Parthénon », entretien réalisé par Giannis Andritsopoulos, *Ta Nea*, 26 janvier 2019

Document 2

« Un rebondissement judiciaire repousserait encore le sort de la tour Triangle ». Sous ce titre, France 3 Paris Île-de-France rend compte de la situation d'un projet de construction dans le XVe arrondissement de Paris.



Source : site Internet de France 3 Paris Île-de-France, article publié le 23 janvier 2015. Consulté le 31 août 2020

Étude critique de document(s) 2 : Les conditions de construction du savoir

En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez comment la construction du savoir passe par l'accès à la connaissance et par des collaborations scientifiques.

Document 1

Classe de filles



Source : Antoinette Asselineau, *Une école chrétienne à Versailles*, 1839, musée national de l'Éducation, Rouen

Document 2

Permettez-moi d'abord de vous dire que je suis heureux de parler aujourd'hui devant l'Académie des Sciences qui nous a fait, à madame Curie et à moi, le très grand honneur de nous décerner un prix Nobel. Nous avons aussi des excuses à vous adresser pour avoir tant tardé, pour des raisons indépendantes de notre volonté, à vous rendre visite à Stockholm.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui des propriétés des corps radioactifs et en particulier de celles du radium. Il ne me sera pas possible de vous parler exclusivement de nos recherches personnelles. Au début de nos études sur ce sujet en 1898, nous étions seuls, avec Henri Becquerel, à nous occuper de cette question ; mais depuis, les travaux se sont multipliés et aujourd'hui on ne peut plus parler de radioactivité sans énoncer les résultats des recherches d'un grand nombre de physiciens tels que Rutherford, Debierne, Elster et Geitel, Giesel, Kaufmann, Crookes, Ramsay et Soddy, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont fait faire des progrès importants à nos connaissances sur les propriétés radioactives. […]

Nous avons, madame Curie et moi, recherché ces substances nouvelles hypothétiques dans un minerai d'urane, la pechblende. En effectuant l'analyse chimique de ce minéral et en essayant la radioactivité de chaque partie séparée dans le traitement, nous avons d'abord rencontré une première substance fortement radioactive voisine du bismuth par ses propriétés chimiques que nous avons appelée polonium, puis en collaboration avec monsieur Bémont, une deuxième substance fortement radioactive voisine du baryum que nous avons appelée radium. […]

Enfin, dans les sciences biologiques, les rayons du radium et son émanation produisent des effets intéressants que l'on étudie actuellement. Les rayons du radium ont été utilisés dans le traitement de certaines maladies (lupus, cancer, maladies nerveuses).

Source : discours de Pierre Curie prononcé à Stockholm
le 6 juin 1905 à l'occasion de la remise du prix Nobel de physique